

Le SST – Bilan (après 1e cours)

Compétences 1

Situer le rôle du SST dans l'organisation de l'entreprise
Protéger le victime de la manière adaptée
Examiner le victime
Garantir l'alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés les plus près.
Secourir le victime de la manière adaptée

Compétences 2

Situer le rôle dans l'entreprise
Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail.
Participer à la maîtrise des risques professionnels et les actions de prévention

Évaluation réalisé en 2 épreuves : 1^{er} épreuve, Physique
2^e épreuve, Tête a tête

Droits et devoirs :

Code pénal : Obligation de porter assistance à un blessé → sinon amende + jusqu'à 5 ans prison
Code Travail : Un membre professionnel doit être formé dans le 1^{er} secours.

Que faire ?

Avant : Connaître les risques et l'emplacement.
Connaître emplacement du registre d'hygiène et de sécurité

Pendant : Protéger le victime, alerter les secours.

Après : Informer le chef d'établissement/supérieur.

Les Acteurs : Le SST, l'Infermiere, le délégué personnel, Comité d'hygiène et de sécurité.

Les dangers et les risques.

Danger = Pas d'individu (ex : feu, couteau)
Risque = Individu (Un individu coupe avec un couteau)

Les risques dans une situation professionnelle

Chutes
Physiques
Psychosociaux
Coupures
Brûlures
Risques chimiques

Le processus d'apparition d'un dommage.

Le Danger : l'objet qui présente un danger. Ex : Un couteau

L'opérateur : Celui qui manipule l'objet dangereux. Ex : Jean-Marc.

La situation dangereuse : La situation qui pourrait mener à un événement dangereux. Ex : Jean-Marc coupe des carottes avec son couteau.

L'événement dangereux : L'événement qui peut mener à un dommage. Ex : Le couteau glisse.

Le Dommage : Le résultat . Ex : Coupure.

Les outils d'alerte de population (incendies, inondations...)

Sirenes, médias, réseaux sociaux, radio, panneaux messages...

Que faire si on entend une alerte ?

Se mettre en sécurité

s'informer

Respecter les consignes

Ne pas aller chercher ses enfants à l'école

Pas d'appels téléphones

Les types de dangers :

Mécanique

Électrique

Thermique

Atmosphère toxique irrespirable

Si possible, éliminer le danger (ex : débrancher la perceuse, enlever le couteau...)

Sinon, isoler le danger

Si aucun des cas précédents n'est possible, déplacer le victime.

Les numéros à appeler :

112 Urgences européennes

Dans le cas où il y a un blessé, privilégier le 15

15 SAMU

17 Police

18 Pompiers

114 Urgences pour malentendants (par visio/tchat/SMS/fax)

Les informations à transmettre : Nombre de blessés, état du victime, nature de l'événement, lieu (adresse), SST sur place ou pas.

Essayer de faire l'alerte le plus précoce possible.

Saignement abondant :

Compresser la plaie, protéger la zone, mettre assis, allonger, faire appeler le 15, parler au victime (rassurer), couvrir.

Si on utilise un pansement compressif, mettre en diagonal, tendu et serré fort.

Saignement de nez

Se moucher fortement, s'asseoir, pincer le nez (tête penché légèrement en avant) pendant 10 minutes, lâcher si saignement continue répéter une fois, si elle continue toujours alors appeler les urgences.

Crachat de sang :

Prendre poche, cracher dedans, appeler urgences, demander de l'analyser.

Étouffement adulte

Protéger la zone, demander si la victime s'étouffe, faire se lever, taper dos (entre les omoplates) 1-5x, si l'étouffement persiste faire le geste Heimlich (piston sur le ventre)

Cas particulier : Femme enceinte ou personne obèse → faire Heimlich plus haut

Brûlure thermique (représenté par une croix)

Isoler la zone, arroser d'eau (d'abord tester température) juste au dessus de la brûlure, appeler secours.

Brûlure chimique

Enlever chaussures, procéder comme brûlure thermique

AVC

Un AVC peut tuer en moins de 5 minutes – donc chaque seconde compte.

Comment reconnaître un AVC, et comment réagir?

Visage paralysé

Inertie d'un membre

Troubles

En urgence – appeler immédiatement les secours

Un seul signe suffit.

Définitions :

DUERP : Document Unique d'Évaluation de Risques Professionnels. Tout établissement doit avoir un DUERP. Sinon – risque d'amende.

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail.